



FICHE DE POSTE

DIRECTEUR DES SOINS
Coordonnateur Général des Soins

DESCRIPTIF DU POSTE

Le CH de Lunéville est le premier établissement de l'Est de la Meurthe-et-Moselle avec plus de 30% de part de marché sur son bassin de recrutement. Il constitue avec l'Établissement Public Intercommunal 3H Santé, le Centre Hospitalier de Saint-Nicolas-de-Port et l'EHPAD de Gerbéviller, le Groupe Hospitalier de l'Est de la Meurthe-et-Moselle (GHEMM) qui représente un budget de plus de 100M€ et près de 1300 agents.

L'établissement bénéficie de son positionnement géographique lui assurant un bassin de recrutement autonome. En outre, les services MCO tire profit d'un hôpital neuf inauguré en 2011.

Fort de son Projet d'Établissement (2015-2020), l'enjeu majeur est de prendre toute sa place dans le Groupe Hospitalier de Territoire (GHT) n°7, en coopération également avec les structures privées de son bassin de recrutement.

En lien avec le Directeur et les responsables médicaux, le Directeur des Soins participe, tant pour le CH de Lunéville que, dans le cadre d'une direction commune avec les autres établissements du GHEMM, à la conception de la politique des soins et des activités paramédicales.

Il assure la Direction de la Qualité et de l'Organisation des Soins.

Le Directeur des Soins conduit des études et des projets relatifs aux projets de l'établissement.

Il assure le management de l'encadrement paramédical.

En outre, il est membre de l'équipe de direction, membre de droit du Directoire et Président de la CSIRMT.

Le poste s'inscrit dans une dynamique d'équipe de direction solidaire, conviviale et investie.

COTATION DE LA PART FONCTIONS DE LA PFR

3

POSITIONNEMENT DANS L'ORGANIGRAMME

Sous l'autorité hiérarchique directe du Directeur de l'Etablissement

Supérieur hiérarchique : autorité directe sur les Cadres de santé de Pôle, et indirectement sur les Cadres de Santé de proximité

RELATIONS FONCTIONNELLES (poste partagé au sein du GHEMM)

- L'équipe de direction et notamment le Pôle Ressources Humaines et Affaires Médicales et le Pôle Affaires Gériatriques et de Rééducation
- La communauté médicale
- L'encadrement (tant paramédical que technique, logistique et administratif)
- Le Service de Santé au Travail
- Les partenaires sociaux

ACTIVITES, MISSIONS :

Le Directeur de soins participe à la conception et à la mise en œuvre du projet d'établissement, du projet de soins, du projet de vie en EHPAD et des objectifs de qualité et de sécurité des soins. Il en assure la mise en œuvre et l'évaluation dans son secteur d'activité.

Il s'assure de la continuité des soins et la cohérence des parcours de soins des patients.

Il organise la répartition équilibrée des ressources en lien avec l'activité.

Le Directeur de soins participe :

- à la conception de la politique de soins en cohérence avec les besoins du territoire, les ressources techniques, financières et humaines ;

- à l'organisation et l'évolution des structures et activités de soins ;

- à la négociation des contrats de pôle. Il propose et évalue les objectifs dans le domaine de la politique de soins dans les établissements de la communauté ;

Il définit le projet de soins et les projets de vie en EHPAD en articulation avec le projet médical dans le cadre du projet d'établissement du GHEMM.

Il en précise les objectifs, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation en lien avec la commission des soins infirmiers, de rééducation et médico-technique et la CME.

Il organise la cohérence des parcours de soins en coordination avec la communauté médicale, le personnel de soins, de rééducation et médico-technique et les services supports.

Le Directeur des soins s'assure de la mise en œuvre opérationnelle des projets de soins et projet de vie en EHPAD et leur évaluation en proposant des indicateurs de suivi et de performance dans le domaine des soins.

Il s'assure du respect des réglementations et des bonnes pratiques professionnelles. Il évalue l'organisation des soins et conduit des actions d'amélioration.

Il propose la répartition des ressources en soins entre les différents services.

Il prend les mesures nécessaires à la continuité et la sécurité des soins, notamment dans la gestion des moyens de remplacement de soignants, dans une logique de solidarité institutionnelle.

Il anime et coordonne les activités des cadres soignants des établissements de la communauté, définit leurs objectifs et évalue leurs résultats. Il inscrit sa démarche dans un management communautaire des cadres de santé (réunions, travaux, projets communs sur l'ensemble des secteurs).

Il développe la recherche en soins, les pratiques innovantes et les coopérations entre les professionnels de santé et veille à leur diffusion.

Il participe à la définition et à la mise en œuvre d'une politique d'accueil et d'encadrement des étudiants paramédicaux en stage en collaboration avec les directeurs concernés des instituts et écoles de formation.

Il préside la Commission des Soins infirmiers, de Rééducation et Médico-Techniques (CSIRMT).

En lien avec le Pôle Ressources Humaines et Affaires Médicales, il met en œuvre la politique d'accueil des nouveaux agents, la Gestion Prévisionnelle des Métiers et des Compétences (GPMC), la politique de promotion professionnelle et les parcours professionnels qualifiants. Il participe à la définition du plan du Développement Professionnel Continu (DPC) pour les besoins des personnels non médicaux contribuant aux activités de soins

Le Directeur de la Qualité et de l'Organisation des Soins contribue avec le Responsable des systèmes d'information et le DIM à la définition et à l'organisation du système de recueil, à la pertinence et à la sécurité des données échangées.

Il est en charge des procédures de certification et d'accréditation de l'établissement.

Des missions spécifiques d'études, de projets de réorganisation peuvent lui être confiés, dans le cadre du Territoire de Santé de Meurthe-et-Moselle Est et de l'appartenance au GHT n°7, par le Directeur.

Il assure des gardes de direction.

COMPETENCES REQUISES

Expériences professionnelles diversifiées dans les soins, le management d'équipe et les organisations.

Travail en collaboration requérant des qualités relationnelles et de communication.

Management de projets, d'audits, d'études de charges de travail, réajustement des organisations.

Conduite et accompagnement d'un projet de structuration au sein d'une structure.